

Chronique Guingampaise

Concert de la musique municipale.

Dimanche prochain, la musique municipale de Guingamp donnera le concert annoncé. On y entendra l'harmonie municipale, qui, sous la haute direction du maître Léon Gretry, interprète notamment des sélections de « Carmen » et d'« Egmond », ainsi qu'une ouverture de Beethoven. Madame Blanche Lamoury chantera de sa superbe voix de soprano, le grand air de « Louise. »

L'excellente pianiste qu'est Mlle Alix Lamandé, exécutera les Rhapsodies de Litz, qu'elle joue avec son tempérament d'artiste et de virtuose.

Le maître Léon Grétry fera longuement applaudir son beau talent de violoniste hors ligne.

M. S... qui manie sa voie de baryton chaude et sympathique avec tant d'expression et de compréhension musicale saura satisfaire les meilleurs dilettants, dans les airs de « Carmen » et de la « Tosca » qu'il chantera accompagné de toute la musique municipale.

Deux charmantes fillettes, l'une pianiste l'autre violoniste, feront applaudir leur talent dont la précocité est un gage d'un succès certain.

Enfin la note comique ne fera pas défaut : une saynète est à l'étude ; des monologues et chansonnettes seront exécutés par d'excellents amateurs connus et appréciés du public Guingampais.

Nul doute que le tout Guingamp tienne à assister à cette brillante matinée, ne serait-ce que pour témoigner à notre excellente « Cipale » et à ses dirigeants toute la sympathie qu'elle mérite tant par la bonne musique qu'elle ne manque jamais de nous faire entendre, que par le précieux concours qu'elle prête constamment à toutes les fêtes de notre ville.

Etat-Civil. — *Naissance* : Charles François Savérou, rue de la Madeleine.

Mariages : Jean-Marie Kéromen, employé de chemin de fer à Versailles et Joséphine Gouallec, couturière ; Louis Soullient, coiffeur et Jeanne Durand, veuve Gilleu, couturière.

Publications : Yves Bouget, employé de commerce et Marie Pauline Ribaut, sans profession ; Jean-Louis Rodeneu, chef d'atelier et Marguerite Julienne Michel, sans profession à Troyes.

Décès : Françoise Le Goux, veuve de Four ; Louis Fraval, 2 ans, rue Montbareil ; Louis Bréard, 82 ans, jardinier, veuf, rue des Halles.

— Procès-verbal a été dressé contre un automobiliste se dirigeant sur St-Brieuc pour avoir contrevenu au décret du 10 septembre 1901 et à l'arrêté du 12 mars 1908.

— Les courses du Véloce Club Guingampais primitivement fixées au 20 juin, auront lieu en définitif le 30 mai. Nous en reparlerons.

— Une jeune bonne passait devant le magasin de M. Ellien, bijoutier. Tentée par les objets exposés, elle ouvrit une vitrine et s'empara d'une montre. Aperçue par une fillette, elle fut prise de peur et s'enfuit en jetant la montre à terre.

— M. Victor Habert, chef de bureau des chemins de fer de l'Etat, vient de se voir décerner la médaille d'argent de la mutualité. Il est déjà titulaire de 14 décorations.

— La fête sportive annuelle organisée par « En Avant » aura lieu le dimanche 16 juin prochain. Nous en reparlerons.

Plouagat. — La commune de Plouagat organise pour le 25 avril une fête en l'honneur des poilus. Nous apprenons que M. Le Trocquer a bien voulu en accepter la présidence et qu'une imposante manifestation républicaine aura lieu à cette occasion.